

# ÉVÉNEMENTS : BESOINS EN COMMUNICATION

## VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER VIA :

- FACEBOOK** : 500 caractères max
- SITE INTERNET** : 700 caractères max
- TABLEAU LUMINEUX** : 5 lignes de 15 caractères
- GRÉSY'LIEN** : 500 mots max pour une page // 350 mots pour 1/2 page
- Panneaux d'affichages municipaux**  
Plan des emplacements disponible au Centre Technique Municipal. L'affichage est à réaliser par les associations.
- Banderole** (demande d'autorisation de pose)

## Rappel :

- pour réaliser leurs photocopies, les associations sont tenues de fournir le papier
- le service communication ne prend pas en charge la réalisation des visuels associatifs

## DÉLAIS À PRÉVOIR POUR UNE DEMANDE DE PUBLICATION :

- Tableau lumineux : 15 jours
- Facebook : 15 jours
- Site Internet : 15 jours
- Grésy'lien : 2 mois à 1.5 mois

## CONSEILS PRATIQUE :

Définissez le message que vous voulez faire passer, les éléments que vous souhaitez mettre en avant et la façon dont vous pourrez mettre en relief les moments phares de votre événement.

**Pour ne rien oublier** : qui, quoi, quand, comment, combien, où, pourquoi ?

## Doivent figurer les informations suivantes :

- Le nom de l'évènement
- la date
- les heures d'ouvertures au public
- le lieu, précisez si c'est en intérieur et/ou en extérieur
- le prix d'entrée de la manifestation
- le nom et les coordonnées de l'association
- le nom et les coordonnées des parrains ou sponsors le cas échéant

**FOURNIR LE TEXTE RÉDIGÉ ET UN VISUEL NET NON PIXELISÉ.  
LES VISUELS DOIVENT ÊTRE FOURNIS EN FORMAT .JPG (pour le web)**

**Rappel, attention à la propriété intellectuelle** : les photos doivent être libres de droit ou sinon être la propriété du demandeur (ou avoir l'accord du photographe.) et dans ce cas mentionner les ©crédits images dans le nom de la photo. Si besoin, les sites Pexels ou Pixabay proposent des photographies gratuites et libres de droit ou sinon dans Google image > Outils > Droits d'usage > Licence Creative Commons

Contact : [m.richardaud@gresy-sur-aix.fr](mailto:m.richardaud@gresy-sur-aix.fr) / 06 74 81 28 72